

Démographie et peuplement

Une croissance en perte de vitesse

La Communauté de communes des Savanes a connu une croissance démographique rapide avec l'installation du centre spatial à Kourou. Depuis les années 1990, la croissance se réduit. Le fort solde naturel soutient la croissance de la population. À l'inverse, les sorties du territoire sont plus nombreuses que les arrivées. Les départs, souvent vers l'Hexagone, concernent essentiellement les jeunes, en raison des études ou de la recherche d'un emploi. Ces départs commencent à peser sur la natalité, qui se stabilise.

La Communauté de Communes des Savanes (CCDS) est le dernier Établissement Public de Coopération Communal (EPCI) créé en Guyane, en 2011. Elle est située à mi-chemin entre la préfecture du département, Cayenne, et la sous-préfecture Saint-Laurent-du-Maroni. Le bassin des savanes s'étend sur près de 12 000 km² et comprend quatre communes : Kourou, Iracoubo, Sinnamary et Saint-Elie.

Ces quatre communes comptent 30 645 habitants au 1er janvier 2017, dont près de 85 % demeurent à Kourou.

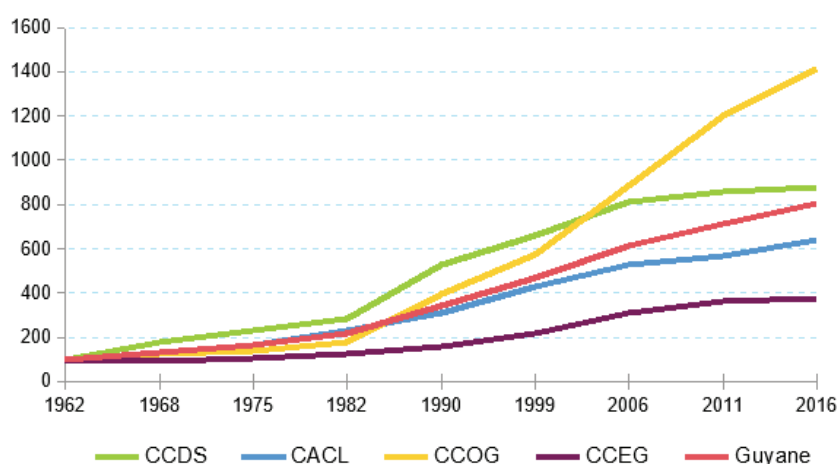
Les distances entre les communes rendent difficile la cohésion du territoire. Kourou se situe sur le littoral, à l'embouchure du fleuve Kourou. Les communes d'Iracoubo et Sinnamary se situent le long de la route nationale 1 qui relie Cayenne à Saint-Laurent-du-Maroni. Sinnamary se situe à près de 50 kilomètres de Kourou et Iracoubo à une trentaine de kilomètres de Sinnamary. Saint-Elie n'est accessible qu'en pirogue puis via une piste ou par hélicoptère. Saint-Elie est une commune minière. Elle s'est développée dans les années 1990-2000 avec un nombre d'habitants frôlant les 500. En 2008 une importante opération policière ferme la plupart des commerces de la commune, impliqués dans l'orpaillage illégal. En 2017, la commune ne compte plus que 247 habitants (voir encadré p 22).

Une croissance historique rapide

La CCDS est l'EPCI de Guyane qui a connu la plus forte croissance en 50 ans, après la Communauté de Commune de l'Ouest Guyanais (CCOG) (figure 1). Jusque dans les années 2000, la croissance de la CCDS a été supérieure à celle des autres EPCI, puis elle s'est stabilisée. En 50 ans, sa population a été multipliée par 9.

1 Une croissance historique rapide

Évolution de la population des EPCI de Guyane depuis 1962 (base 100 en 1962)

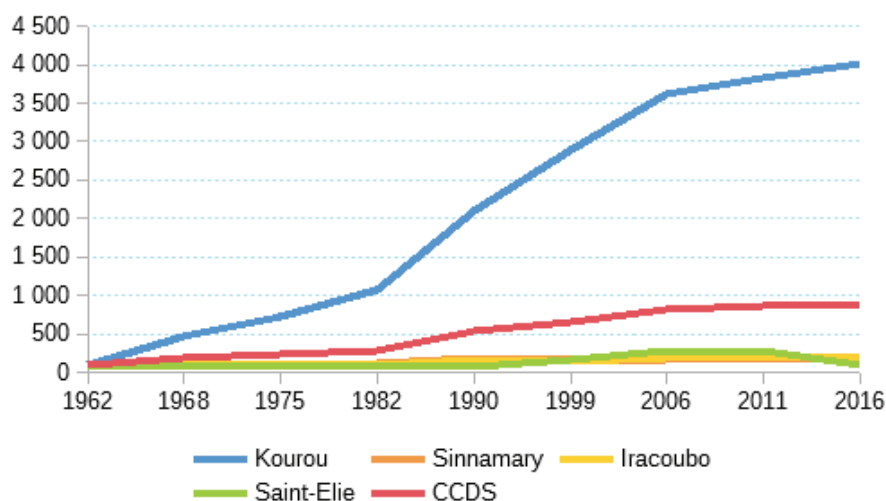


Source : Insee, Recensements de la population.

CCDS : Communauté de communes des Savanes ; CACL : Communauté d'agglomération du Centre Littoral ; CCOG : Communauté de communes de l'Ouest Guyanais ; CCEG : Communauté de communes de l'Est Guyanais

1 bis Une croissance démographique portée par Kourou

Évolution de la population de la CCDS par commune depuis 1962 (base 100 en 1962)



Source : Insee, Recensements de la population.

Sur le long terme, Kourou a connu une croissance démographique remarquable. Avant la construction du centre spatial dans les années 1960, Kourou était un petit village de pêcheur. Celui-ci subsiste toujours sous l'appellation de « Vieux Bourg ». En 1962, Kourou comptait 659 habitants alors qu'ils sont 25 685 en 2017. En cinquante ans, sa population a été multipliée par 40 avec les vagues successives d'installation liées à l'implantation du site de lancement européen.

En 1962, Sinnamary était la troisième ville la plus peuplée de Guyane (3 589 habitants), après Cayenne et Saint-Laurent du Maroni. Sa population n'a que très peu fluctué et reste autour des 3 000 habitants depuis les années 1990. En 2017, 2 919 personnes vivent à Sinnamary.

Iracoubo comptait 975 habitants en 1962. Après avoir légèrement gagné des habitants jusque dans les années 2000, sa population a stagné puis décliné à partir de 2010. En 2017, les Iracouboriens sont au nombre de 1 799.

Un peuplement lié au centre spatial

Le peuplement de la CCDS s'est fait en deux phases. La première est liée à la décision d'implanter le centre spatial à Kourou en 1964. Les investissements sont massifs : construction du centre spatial et de la ville nouvelle de Kourou. Entre 1962 et 1968, la croissance démographique annuelle moyenne est de 9,9 %, du fait de l'arrivée de 2 500 personnes pour la réalisation des chantiers. Kourou capte l'essentiel de cette croissance (+ 30 % par an).

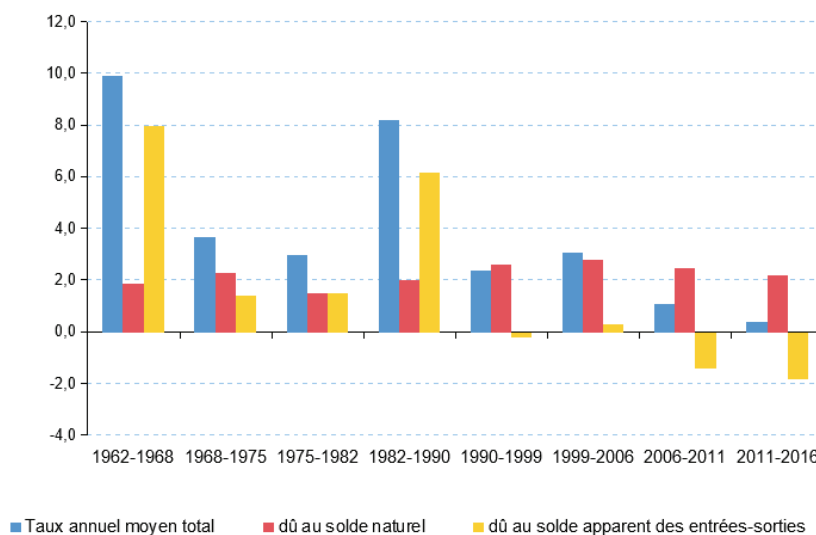
Entre 1982 et 1990, avec le développement de la base spatiale, la croissance moyenne de la population est de nouveau très élevée (+ 8,2 % par an), encore portée par des arrivées nombreuses sur le territoire depuis le reste de la région, du pays ou depuis l'étranger. Pendant ces huit années, la population de Kourou croît de 8,8 % par an. Sinnamary et Iracoubo connaissent également une forte croissance démographique (7 % et 6,7 %).

Depuis les années 1990, la croissance démographique diminue. Le solde des entrées-sorties de résidents a progressivement baissé jusqu'à devenir négatif à partir de 2006 : les départs ne sont plus compensés par les arrivées de nouveaux habitants. Le solde naturel, s'il reste largement positif, ne cesse de diminuer (figure 3).

Entre 2011 et 2016, la population de la CCDS ne croît plus que de 0,4 % par an. Le

2 Un solde naturel qui assure une croissance démographique, des entrées-sorties irrégulières

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population des Savanes (en % et en points de %)

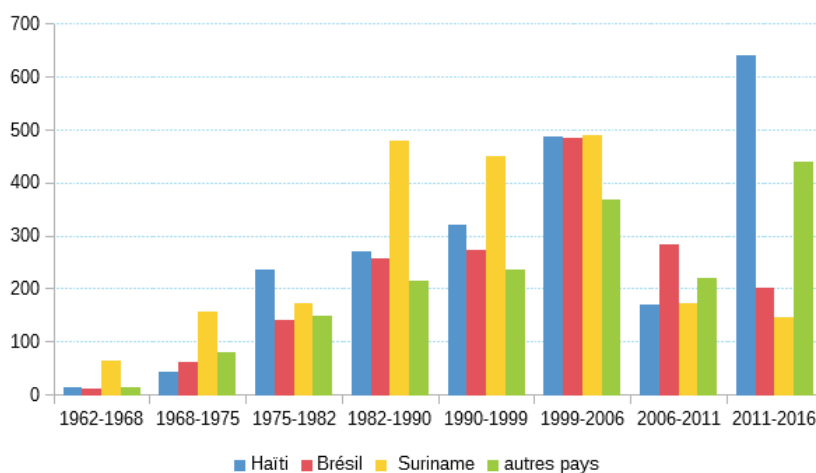


Lecture : entre 2011 et 2016, la croissance annuelle de la population des savanes est de 0,4 %. Cette évolution se décompose en un solde naturel et un solde apparent des entrées-sorties : le solde naturel contribue positivement de 2,2 points à la croissance de la population et le solde des entrées-sorties du territoire contribue négativement de 1,8 points.

Source : Recensements de la population, État civil.

3 Des arrivées irrégulières en fonction des pays

Immigrés par pays et date d'arrivée sur le territoire (en nombre)



Champ : immigrants arrivés sur le territoire depuis 1962.

nota bene: 1682 personnes n'ont pas déclaré leur année d'arrivée dont 740 Surinamais, 384 Haïtiens, 283 Brésiliens, soit 17 % des immigrants.

Source : Recensement de la population 2016.

solde naturel est en grande partie compensé par le solde des entrées-sorties. Sur cette même période, la population du reste de la Guyane croît de 2,9 %. Le solde naturel et le solde entrées-sorties étant tous deux positifs.

Des vagues d'immigrations irrégulières en fonction des pays

À l'image de la Guyane, les vagues d'immigration ont contribué fortement au peuplement de la CCDS. Jusqu'en 2006, les Surinamais et les Brésiliens étaient les plus nombreux à s'installer. Plus récemment, les Haïtiens ont pris le relai avec un pic migratoire record en 2015 (figure 3).

En 2016, 31 % de la population de la CCDS est d'origine immigrée, autant que dans le reste de la Guyane. Ils sont davantage présent à Kourou (32 % de la population) qu'à Sinnamary ou Iracoubo (respectivement 26 et 25 % de la population).

Une croissance démographique ralentie

Depuis 2006, la croissance démographique ralentit fortement dans la CCDS. Principal moteur démographique, le nombre de naissances est en diminution. Entre 2011 et 2016, le nombre de naissances annuel moyen est de 742, contre 824 entre 2006 et 2011. En 2017 et 2018, les naissances augmentent légèrement. Du fait de la jeunesse de la population, le nombre de décès annuel est peu nombreux (autour de 100) bien qu'en augmentation.

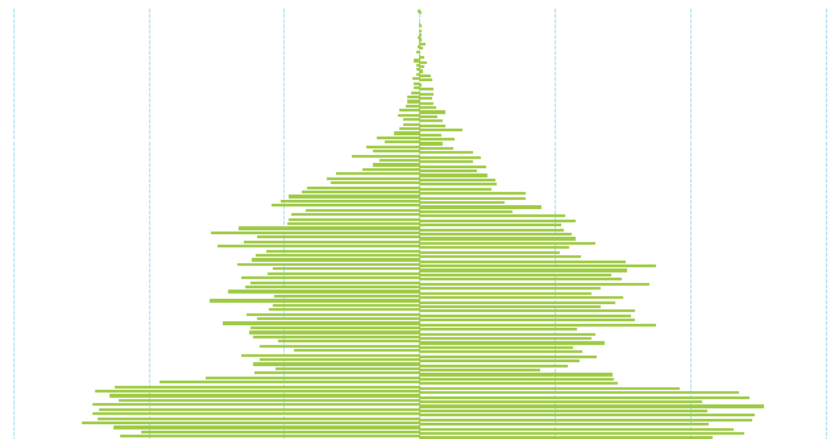
Les cohortes de jeunes diminuent

La population de la CCDS est très jeune : la moitié des habitants ont moins de 25 ans (29 ans dans la CACL). La pyramide des âges (figure 4) montre un fort déficit des jeunes en âge de poursuivre leurs études ou d'accéder à un premier emploi (entre 18 et 30 ans). Ce phénomène est commun à tous les territoires provinciaux et particulièrement dans les outre-mers, mais il est davantage marqué dans la CCDS victime d'un double départ : vers la CACL où se trouvent la plupart des formations proposées par l'université de la Guyane, et vers l'Hexagone. Ces départs ont in fine un impact sur la natalité. Le déficit de jeunes femmes fait mécaniquement baisser le nombre de naissances.

Le phénomène est davantage prononcé dans les communes de Sinnamary et Iracoubo : départ des jeunes, baisse du nombre

4 Une population très jeune

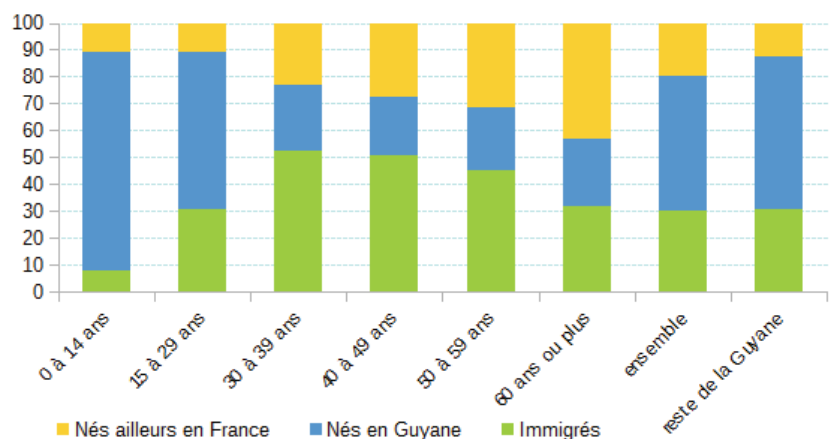
Pyramides des âges de la CCDS en 2016



Note : les âges sont placés sur l'axe vertical. Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et femmes de chaque âge.
Source : Insee, Recensement de la population 2016

5 La moitié de la population de la CCDS est née en Guyane

Répartition de la population par caractère d'immigration, lieu de naissance et âge en 2016 (en %)



source Insee, Recensement de la population 2016

de femmes en âge de procréer et du nombre de naissances.

Ces mécanismes démographiques sont à prendre en compte lors du dimensionnement d'infrastructures, notamment scolaires. L'enjeu de création d'une attractivité tournée vers la jeunesse est d'autant plus forte.

La moitié des habitants de la CCDS est née en Guyane

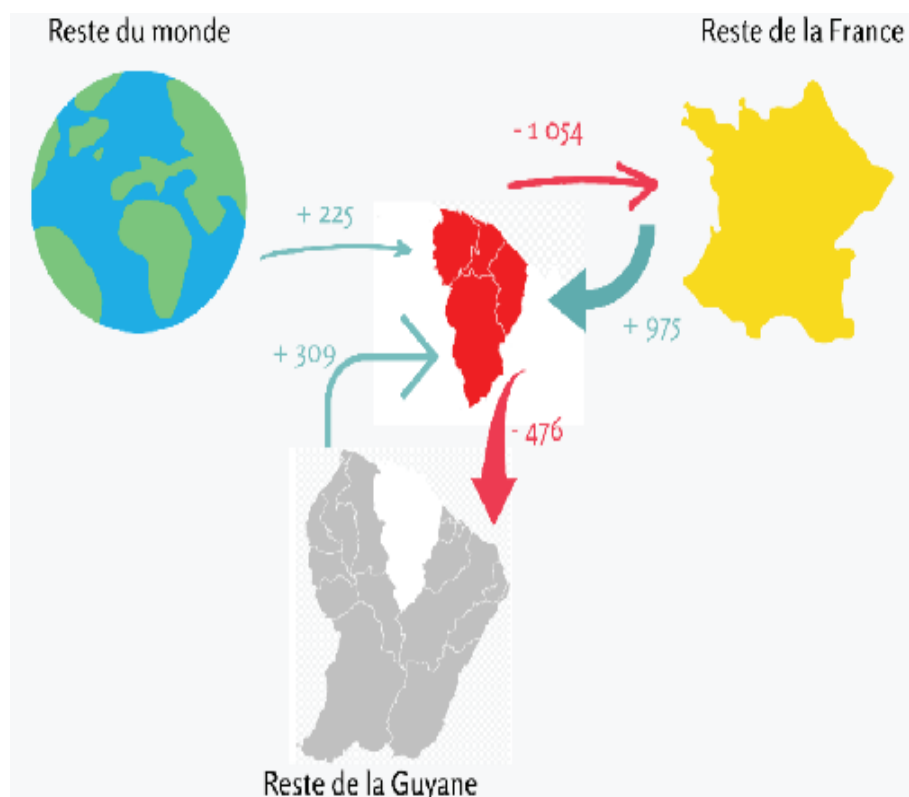
La moitié des habitants de la CCDS sont nés en Guyane (figure 5). Un tiers sont immi-

grés et 20 % sont nés ailleurs en France (en métropole majoritairement ou dans un autre DOM). Les personnes nées en Guyane sont majoritaires parmi les enfants (81 %) et les jeunes de moins de 30 ans (59 %). Les immigrés sont majoritaires parmi les personnes âgées de 30 à 59 ans. Ils représentent la moitié des 30 à 49 ans. La proportion des personnes nées ailleurs en France augmente avec l'âge. Ils sont majoritaires chez les 60 ans et plus (43 %).

Dans le reste de la Guyane, les personnes nées ailleurs en France sont proportionnellement moins nombreuses (12 %) au profit

6 Entrées et sorties de la CCDS (2016)

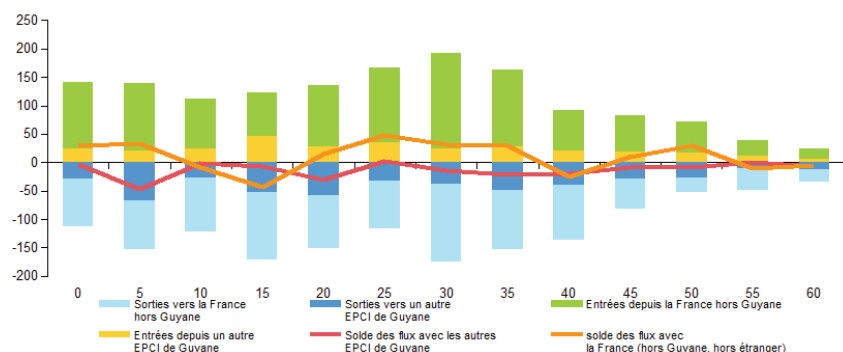
Entrées-sorties de la CCDS en 2016



Source : Recensement de la population 2016.

7 Peu d'échanges avec le reste de la Guyane

Migrations résidentielles 2015-2016, entre la CCDS et le reste de la France, par tranches d'âge (en nombre)



Lecture : entre 0 et 5 ans, 25 personnes arrivent dans la CCDS en provenance du reste de la Guyane alors que 28 personnes y partent. 115 personnes arrivent du reste de la France (hors Guyane) alors que 85 personnes y partent. Le solde des flux avec le reste de la Guyane est de -3 habitants de 0 à 5 ans et le solde des flux avec l'Hexagone est de +30 habitants.

Source : Insee, Recensements de la population 2016 – exploitation principale.

des personnes nées en Guyane (57 %). La proportion d'immigrés est la même.

Une majorité des échanges avec l'Hexagone

Le ralentissement de la croissance démographique est principalement lié au fait que davantage de personnes quittent le territoire de la CCDS que de personnes qui s'y installent : le solde des entrées-sorties est négatif sur la période récente. En 2016, les entrées vers la CCDS compensent quasiment les sorties.

Les entrées et sorties sont largement constituées d'échanges avec l'hexagone. 1 054 personnes ont quitté la CCDS pour s'installer en France métropolitaine tandis que 975 font le mouvement inverse (figure 4). Les échanges avec le reste de la Guyane sont moins intenses : trois fois moins nombreux pour les entrants et deux fois moins nombreux pour les sortants.

Les nouveaux arrivants dans la CCDS ont un profil spécifique : jeunes actifs âgés de 25 à 39 ans, en emploi, diplômés du supérieur, ils exercent en tant que cadre ou employé ou ont une profession intermédiaire. Ils font souvent partie d'un ménage d'une à trois personnes et résident principalement en appartement privé.

Parmi les personnes qui quittent la Guyane, deux profils se dessinent : le premier est le même que celui des nouveaux arrivants (jeunes actifs en emploi, diplômés du supérieur). Le second concerne des personnes seules, âgées de 15 à 24 ans, étudiants, titulaires du baccalauréat.

Ces profils sont représentatifs de la rotation du personnel du centre spatial et des fonctionnaires d'une part, et des départs des jeunes pour leurs études ou leur recherche d'emploi d'une autre. ■